



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
greffe@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

INFORMATION A LA POPULATION

Référence : 81.07.03-infras

Cully, le 28 septembre 2020

A la population de Bourg-en-Lavaux
Aux abonnés du réseau d'eau potable de Bourg-en-Lavaux
Aux viticulteurs et agriculteurs exploitants des terres sur le territoire communal

Présence de métabolites du chlorothalonil dans l'eau potable

Madame, Monsieur,

Le 20 avril dernier, nous vous informions, par le biais d'un tout-ménage, que nos analyses avaient révélés la présence de métabolites du chlorothalonil dans le réseau d'eau communal.

Face à ce problème, la Municipalité a le plaisir de vous informer que la situation est maîtrisée et que les analyses effectuées démontrent que les métabolites du chlorothalonil ne sont plus décelées dans l'eau de boisson.

Néanmoins, pour remédier à ce problème qui impacte notre commune mais aussi une partie de la population suisse, nous avons dû mettre hors service une partie de nos ressources et nous approvisionner sur le réseau lausannois du Pays d'Enhaut qui traverse notre commune. La principale contrainte est donc financière, puisque nous devons maintenant acheter l'eau à la Ville de Lausanne. L'impact sur les comptes communaux doit encore être évalué.

Dès lors, la Municipalité vous recommande d'être attentif-ve à votre consommation d'eau et de l'utiliser au mieux pour vos besoins quotidiens.

En fonction de l'évolution de l'actuelle pandémie, la Municipalité et les services cantonaux organiseront une séance d'information publique sur l'épineux dossier de ce fongicide.

Grâce aux mesures techniques prises ce printemps, la Municipalité garantit une qualité irréprochable de l'eau potable. Le Municipal en charge des eaux se tient volontiers à votre disposition en cas de questions ou de remarques.
(jean_christophe.schwaab@b-e-l.ch)

Avec nos salutations les meilleures.

La Municipalité



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007



Les gestes pour économiser l'eau :

- Ne pas laisser couler l'eau inutilement : fermer le robinet pendant le brossage de dents, le savonnage des mains ou en faisant la vaisselle.
- Remplir les appareils électroménagers au maximum (lave-vaisselle, lave-linge) et opter pour des appareils ayant la plus basse consommation (classe A ou A+).
- Prendre des douches qui consomment environ 70 litres plutôt que des bains ce qui permet d'économiser environ 130 litres d'eau. La consommation électrique pour chauffer l'eau d'un bain est elle aussi multipliée par 3.
- Utiliser des robinets équipés de brise-jets ou de régulateurs de pression.
- Abaisser le volume des chasses d'eau à l'aide de dispositifs d'économie d'eau (chasse d'eau double débit) ou en plaçant une brique (ou tout autre objet non flottant) dans le réservoir d'eau ou en réglant le flotteur plus bas.
- Contrôler sa consommation d'eau pour desceller d'éventuelles fuites d'eau en comparant avec les anciennes factures ou directement sur le compteur d'eau.
- Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin. Limiter l'évaporation en recouvrant le sol du potager ou du jardin de paille.
- Arroser le soir ou tôt le matin.

Numéros d'urgence

Heures d'ouverture de l'administration : 021 821 04 44

Samedis et dimanches : 021 821 04 66

En-dehors des heures d'ouverture des bureaux, jours fériés : APOL 021 791 11 21 –
ou 118 - 117